



Procès verbal

Bureau Directeur Téléphonique du 11 décembre 2008

Présents : BECCIA Evelyne, DEMETZ Jean-Paul, FEUILLAN Jean-Pierre, JOURDAN Alain, KOUBI Alain, LABEGORRE Sophie, SAURINA Patricia.
Assistent : SCARSI Claude, VILLEPREUX Brigitte.
Excusés : DELPLANQUE Joël, COSTANTINI Daniel.

Sous la présidence de BETTENFELD Jacques.

La séance est ouverte à 12 h, depuis le siège de la FFHB. Elle se tient sous forme de conférence téléphonique.

Les PV des Bureaux Directeurs du 4, 12, 18, 21 et 25 novembre 2008 sont validés.

1° Le Bureau Directeur précise les indemnités d'arbitrage pour les ¼ de finale Coupe de la Ligue masculine qui sont cette saison assimilés à une rencontre sèche équivalente à un match de championnat dont le montant de l'indemnité d'arbitrage est 174 €.

2° Le Bureau Directeur valide la demande du Comité de Maine et Loire de confier le traitement de ses affaires disciplinaires à la Commission de Discipline de la Ligue des Pays de la Loire.

3° Le Bureau Directeur valide les demandes des Comités du Nord et du Pas de Calais de confier le traitement de leurs affaires de Réclamations et Litiges à la Commission Régionale de la Ligue Nord Pas de Calais.

4° Conformément à l'article 12.6 du règlement intérieur fédéral, et sur proposition de Claude PERRUCHET, le Bureau Directeur approuve la désignation de Gilles BLANCHOIN à la Commission Nationale des Statuts et de la Règlementation.

5° Les Procès Verbaux de la réunion du Conseil des Présidents de Ligue des 14 au 16 novembre 2008, réalisés par Pascal SZEPAŃSKI pour le CPL et par Evelyne BECCIA au titre de la Fédération, seront diffusés selon les voies habituelles.

6° Sophie LABEGORRE souhaiterait apporter un certain nombre de modifications au cahier des charges de délégation des matchs des Equipes de France de manière à coller au mieux à notre stratégie événementielle. Les projets de modification seront présentés au Comité Directeur et travaillés conjointement par le pôle Com/marketing, le service juridique et la DTN, dès prise de fonction du ou de la chargée de communication.

7° Patricia SAURINA fait état de la déception causée par le retour prématuré de notre équipe féminine de l'Euro de Macédoine, compte tenu des possibilités apparues lors de certaines rencontres. Les difficultés des calendriers à venir doivent nous mobiliser pour retrouver notre rang au niveau international.

8° Questions diverses :

Claude SCARSI fait le point sur la délégation fédérale présente aux ¼ de finale de la Coupe de la Ligue masculine qui aura lieu à Cannes les 20 et 21 décembre prochain, les différentes réunions autour de cet événement et l'AG des Clubs de la Côte d'Azur.

Le Bureau Directeur prend connaissance d'une lettre de Claude ROMAN, Président du Stade Hendayais Handball, faisant état de la décision du Tribunal d'Instance de Biarritz qui déboute et

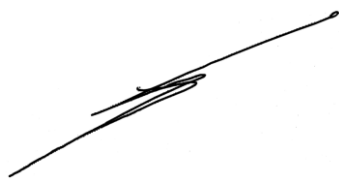
condamne leurs adversaires. Il se félicite de la mise en œuvre de la protection juridique et de l'aide apportée par le Comité et la Ligue.

D'autre part la Direction des Sports du Ministère de la santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative félicite la fédération pour son classement (3^{ème}) dans l'édition 2008 du Concours National « Femmes et Sport ».

Evelyne BECCIA poursuit la négociation pour l'utilisation du Coupon Sport avec un partenariat avec l'ANCV et un travail de communication.

Le prochain Bureau Directeur aura lieu au siège de la FFHB vendredi 19 décembre à 10 h 30 et le Comité Directeur se déroulera vendredi 19 décembre à partir de 14 h 30 et samedi 20 décembre de 9 h à 11 h avec un ordre du jour adapté aux personnes présentes sur ces 2 jours.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 12 h 50.



Jacques BETTENFELD
Vice-président délégué
Président de séance



Alain JOURDAN
Secrétaire général